

Procès-Verbal du Comité Syndical

Séance du 15 janvier 2025

Madame la Présidente ouvre la séance.

L'an 2025, le 16 janvier à 17h30, le comité syndical du Syndicat de Regroupement Pédagogique Moisenay / Saint-Germain-Laxis s'est réuni Salle des Mariages de la mairie de Moisenay, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Geneviève VAROQUI, Présidente, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmis par écrit aux conseillers le 09/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 09/01/2025.

Présents : MMES PUEL Catherine, VAROQUI Geneviève, MMS. DELPORTE Willy, BAILAY Marc

A été nommée secrétaire : Marc BAILAY

Approbation du compte rendu de la séance du 12 décembre 2024

Madame Varoqui demande s'il y a des observations concernant le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2024.

Mis aux voix, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

FINANCES LOCALES

2025_JANV_01

Demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2025

Rapporteur : Geneviève VAROQUI

Dans son courrier du 08 novembre 2024, Monsieur le Préfet de Seine et Marne a informé du calendrier de dépôt de dossier de demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) pour l'année 2025.

Les dossiers pour l'année 2025 devant être déposés avant le 16 janvier 2025, il convient donc dès maintenant de solliciter cette subvention.

Il est proposé de remplacer du matériel de restauration scolaire pour Moisenay :

1. Le lave-vaisselle

En effet, celui-ci, acquis en 2009, est en bout de vie. Un remplacement de pièces défectueuses vient d'être effectué mais les pannes fréquentes et coûteuses ainsi son état d'usure actuel indiquent que son remplacement doit être envisagé.

2. Le four

Celui qui est actuellement utilisé (dans la cuisine du restaurant scolaire située dans le bâtiment arrière de l'école) a été prêté au syndicat par API, le prestataire de repas. Le contrat avec API devant se terminer au terme de l'année scolaire, une consultation pour un nouveau marché est donc prévue. Aussi, le four devra être restitué à API. Une acquisition est donc indispensable.

Le taux de subvention de la DETR est compris entre 20 et 80 % du montant hors taxe.

Il est proposé au comité syndical de solliciter l'état au titre de la DETR 2025 au taux maximum (80%).

Coût : **8 076,82 € H.T** D.E.T.R. sollicitée : **6 461 ,46 € (80 % du montant H.T)**

MATERIELS	MONTANTS TTC
Lave-vaisselle	4 927,84 €
Four	4 764,35 €
TOTAL	9 692,19 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

ARTICLE 1 :

DECIDE de présenter un dossier de demande de subvention ETAT dans le cadre de la programmation 2025

ARTICLE 2 :

APPROUVE le projet de remplacement du matériel de cuisine de restauration scolaire du groupe scolaire LHIOREAU de la commune de MOISENAY pour l'année 2025, pour un montant total **de 8 076,82 € H.T, soit 9 692,19 € T.T.C.**

ARTICLE 3 :

S'ENGAGE à financer l'opération de la façon suivante :

- Etat (dotation d'équipement des territoires ruraux) :

6 461,46 € (80 % du montant H.T)

- Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Moisenay/Saint-Germain-Laxis : **3 230,73 €**

ARTICLE 4 :

DIT que les dépenses et recettes seront inscrites au budget de l'exercice 2025.

INFORMATIONS

Les informations suivantes sont apportées :

Voyage scolaire

D'un commun accord, les équipes enseignantes des 2 écoles de Moisenay et de St Germain Laxis acceptent que le budget total alloué au transport des sorties scolaires, pour 2025, soit 4 000 €, soit consommé en totalité pour le voyage dans le Périgord des classes de cycle 2.

La somme de 1 500 € correspondant à un forfait de 500 € par classe soit les 3 de Moisenay sera également consommée.

Réunion équipe éducative

Une réunion de l'équipe éducative pour Tristan Maurel est prévue le 24 janvier à 17h à l'école Gabrielle Colette de St Germain Laxis.

Personnel contractuel

Madame Nawel Majouti a été embauchée en CDD afin de renforcer l'équipe périscolaire.

Rentrée 2025

37 enfants de PS sont prévus pour la prochaine année scolaire. Prévoir un RDV avec le personnel enseignant afin de réfléchir à l'organisation des classes. Une nouvelle classe à St Germain Laxis pourrait être envisagée.

Dortoir

Au vu du nombre important d'enfants en PS, une réflexion sera à mener sur l'emplacement du dortoir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h50

A MOISENAY, le 06 mars 2025

Marc BAILAY, secrétaire de séance